

Conférence de Presse 26.01. 2026 à 12h : suspension du programme PAUSE pour Gaza, le monde culturel et universitaire se mobilise // Interventions

LISTE DES INTERVENANTS

Marion Slitine, avec **Cleo Smits**, **Rima Mokaiesh**, **Valérie Jouve** – Membres du Collectif MAAN for Gaza Artists

Patrick Zahnd - Président de JURDI (L'Association des Juristes pour le Respect du Droit International)

Sarah Rolfo - Traductrice et assistante d'édition, BAAM (Bibliothèque arabe associée de Marseille) / Le Port a Jauni et **Maud Leroy**, Éditions des Lisières

Blandine Dujardin - Directrice adjointe, Théâtre du Nord – CDN Lille Tourcoing Hauts-de-France

Marine Relinger - Dramaturge cie Shonen et cinéaste

Ramzi Aburedwan - Directeur, Al Kamandjati, et **Sébastien Laussel**, Directeur, Zone Franche

Marie Antonelle Joubert - Directrice, École Kourtrajmé Marseille

Sophie Wauquier - Professeure des universités, Université Paris 8

Bien Do Bui, avec **Yosra Ghliiss** - Maîtresses de conférences / Collectif Universitaires avec Gaza

*

Des artistes [gazaoui.es](#) [lauréat.es](#) du programme PAUSE actuellement en attente à Gaza ou en Europe :

Ahed Helles, architecte et recteur des beaux-arts de l'Université Al Aqsa, lauréat depuis mai 2025, bloqué à Gaza (structure d'accueil : l'ENSAV - Ecole d'architecture de Versailles)

Ziad Medoukh, écrivain, poète, et directeur du département de français à l'Université Al-Aqsa de Gaza, lauréat PAUSE depuis avril 2025, bloqué à Gaza (structure d'accueil : l'Université Bourgogne Europe de Dijon)

Neama Hassan, poétesse, en attente de validation de sa candidature PAUSE depuis novembre 2025 (structure d'accueil : Editions des Lisières)

Mahmoud Alshaer, évacué avec sa famille par l'Espagne en octobre 2025, bloqué en Espagne et en attente de son visa talent français depuis (structure d'accueil : Collège de France - Chaire de Didier Fassin)

*

Didier Fassin, Professeur, Collège de France / Institute for Advanced Study de Princeton

CONTACTS PRESSE

- Culture et recherche | MAAN-Marion Slitine : 0685590119/ Cleo Smits : 0783578551
- Enseignement supérieur | Universitaires avec Gaza - Bien Dobui : 06 26 53 19 55
- Arts de la scène | Les Rencontres à l'échelle, Fabienne Aulagnier : direction.rae@lesbanccpublics.com / Marine Relinger, cie Shonen : 06 82 01 23 75
- Théâtre | Théâtre du Nord - Nora Tailleux : 03 20 14 24 23 / 06 32 34 75 11
- Littérature | BAAM/Port a Jauni, Sarah Rolfo : 06 42 56 22 79 ; BAAM/CIPM, Giulia Camin : 06 52 00 58 19
- Cinéma | Marie Antonelle Joubert : 07 60 55 11 13
- Musique | Sebastien Laussel : 06 75 79 13 61
- Juridique | JURDI - Benjamin Fiorini : 06 21 43 70 69 / Farah Safi : +33 6 83 38 01 10

MARION SLITINE, chercheuse au CNRS et fondatrice du collectif Ma'an for Gaza Artists

Merci Rima Mokaiech pour cette introduction et à toute l'équipe d'organisation de cette conférence de presse transsectorielle et de l'écriture de la tribune qui l'a précédée. Elle a su réunir en moins d'une semaine, plus de 700 personnes dont 200 structures engagées dans des projets d'accueil d'artistes et de scientifiques de Gaza en France, issues des secteurs de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture. Je salue la présence des nombreux journalistes, ainsi que des artistes de Gaza, lauréats Pause en attente de leurs visas en France et qui ont accepté de témoigner aujourd'hui, malgré les difficultés extrêmes de communication. Avec Rima Mokaiech, Cleo Smits, Valérie Jouve et une vingtaine de bénévoles, nous sommes membres du collectif Maan, Ensemble pour les artistes de Gaza. Depuis plus de 2 ans, on se mobilise pour accueillir en France, des artistes et des chercheur·ses de Gaza, dans le cadre de résidences étudiantes ou en programme Pause, pour leur permettre de continuer à travailler.

Pour rappel, le Programme Pause, c'est un programme d'accueil en urgence pour les artistes et scientifiques en danger, porté par le Collège de France, et placé sous l'égide de 4 ministères (Enseignement supérieur, Culture, AE, Intérieur). Le programme Pause co-finance des projets d'accueil via des salaires, à hauteur de 60%, quand les structures d'accueil peuvent assumer les 40% restants. Les artistes et scientifiques sont accueilli·es en tant que salarié·es donc (pour 1 à 2 ans) et bénéficient d'un Visa Passeport Talent (et non pas d'un visa réfugié).

A ce jour, le collectif Maan a accompagné 55 artistes gazaouis, pour lesquels on a trouvé des résidences, en partenariat avec une centaine de partenaires d'accueil, universitaires ou culturelles. Mais seuls 26 artistes avec leur famille (donc 150 personnes en tout), ont pu commencer leur résidence en France et continuer à témoigner, là où Israël fait tout pour les faire taire. Ces artistes soutenus par Maan ne sont que la partie émergée de l'iceberg : en fait le gouvernement français bloque de manière générale, l'arrivée en France, de toute personne issue de Gaza :

1/ il y a d'abord les 21 lauréat·es PAUSE qui sont bloqués à Gaza avec leur famille, donc 115 personnes depuis des mois, parfois plus d'une année et demi.

2/ il y a ensuite les 67 dossiers de candidats gazaouis déposés en septembre 2025, qui ont été sélectionnés par le comité scientifique et artistique de PAUSE, mais seulement 12 d'entre eux – uniquement des personnes sans famille, ou qui se sont retrouvées dans l'obligation de se séparer de leur famille, cruelle injonction de la France - ont été déclarés officiellement lauréats Pause et donc mis sur les listes d'évacuation.

Les 55 autres lauréats potentiels, avec des familles, sont toujours en attente de la validation des ministères de tutelle du programme PAUSE... les structures ont été informées par un mail du 22 janvier, que leurs candidats remplissaient tous les critères pour être lauréats, mais qu'ils ne pouvaient pas être officiellement lauréat, « car le gouvernement français ne peut pas les évacuer ». Une situation inédite dans l'histoire de PAUSE.

3/ Si la raison du blocage est que la France ne PEUT pas évacuer depuis la Palestine, alors pourquoi 2 lauréats Pause gazaouis, qui ont pu être évacués par l'Espagne et l'Italie l'année dernière, sont toujours bloqués en Europe depuis des mois, en l'absence de délivrance d'un titre de séjour par la France ?

4/ Last but not least : Le 13 janvier, nous avons appris avec consternation, que le Programme Pause se voit contraint par ses ministères de tutelle de suspendre l'instruction des dossiers de nos collègues habitant Gaza.

La raison invoquée est encore une fois que la France ne peut pas évacuer à cause des autorités locales, israéliennes et jordaniennes - qui restreignent certes drastiquement les évacuations - mais alors pourquoi d'autres pays comme l'Espagne, le Royaume-Uni ou l'Italie le peuvent, dans des proportions bien plus élevées que la France ? Je rappelle que depuis octobre 2023, la France n'a opéré que 29 évacuations médicales (quand le Royaume Uni en a fait 55, l'Espagne 65 et l'Italie 215). Plus généralement, la France a évacué 652 personnes en tout, quand l'Italie en évacué 1400. Ce qui prouve le manque total de volonté politique de faire aboutir ces démarches, voire une obstination politique émanant notamment du Ministère de l'Intérieur – de ne pas accueillir de Palestiniens de Gaza en France.

Cette décision relève d'un acte discriminatoire notoire, lié à une origine géographique, faisant blocage à la sortie du territoire, de potentiels témoins des massacres en cours à Gaza. Nous exprimons ensemble, notre indignation face à ces politiques discriminatoires qui visent une population en particulier, reflet de ce que des chercheurs appellent un « racisme antipalestinien » qui sature notre champ médiatique et politique. Ce programme représente pour beaucoup l'unique porte de sortie, l'unique espoir d'un répit intellectuel et humain dans une situation insoutenable. Il ne s'agit pas seulement de solidarité, mais de responsabilité : celle de défendre la liberté de transmettre, de témoigner, d'imaginer, de créer même – et surtout – en temps de génocide. C'est pour préserver ces témoins de l'histoire qu'il faut continuer aujourd'hui, plus que jamais, à se mobiliser.

PATRICK ZAHND, président de JURDI – L'Association des Juristes pour le Respect du Droit International

Merci beaucoup. Voilà, je suis très honoré d'être d'avoir été invité par vos collectifs respectifs qui organisent cette conférence de presse. Je m'appelle effectivement Patrick Zahn et l'honneur de présider cette association, donc des juristes pour le respect du droit international. Je remercie tous les bénévoles et organisations solidaires qui ont pensé à inviter Jordi. Son rôle est de strict respect du droit, faire valoir promouvoir Le Droit International Humanitaire. Je Crois que Beaucoup D'entre vous connaissent notre mandat strictement juridique, notre expertise reconnue et crédible en droit international, ainsi que nos principales activités qui sont de plus en plus relayées dans La presse, que Je veux Saluer ici. Ce sont pour l'essentiel des actions de plaidoyer, de contentieux stratégiques devant les tribunaux français et d'autres pays européens, ainsi que devant Les juridictions de l'union européenne. Et des tribunaux internationaux dans le but de, comme je l'ai dit, promouvoir et défendre le respect et l'application du Droit international, y compris le droit humanitaire des droits humains (...) Strictement, oui.

Je voudrais, dans un premier temps aussi remercier toutes et tous qui avaient et n'avait cessé d'oeuvrer jour après jour à monter avec tant de travail de courage et de Difficultés des Dossiers (...) d'accueil du programme Pause et à oeuvrer, à les faire Valider. Cette Solidarité Altruiste Responsable Mais aussi par Fraternité par souci d'une hospitalité universelle avec la population palestinienne, et en particulier avec tous les nos collègues, artistes, scientifiques, chercheurs universitaires pris au piège d'un génocide. Qui se poursuit sans répit et dont l'avenir et la survie sont menacés.

Je suis ici pour partager votre réaction de consternation, mais aussi d'indignation. En réaction à la suspension qu'on espère provisoire du programme d'accueil national pour les artistes et chercheurs en danger. Et Il est important de souligner en danger car ces personnes le sont En Danger Bien plus Que Bien D'autres. Une suspension qui doit cesser et ouvrir la voie à des validations de dossiers de ces artistes et scientifiques. Subitement exclu pour des raisons contestées et contestables, des prochains appels de candidature. Il a été rappelé maintenant qu'il y a effectivement d'autres pays qui ont agi autrement, ce qui prouve que quand on veut et on peut. Et que la volonté politique des autorités françaises, dans le cas présent, fait défaut de manière discriminatoire.

Ces personnes sont la mémoire du peuple palestinien, ses talents, ces intelligences. Que l'occupant a voulu détruire et réduire à néant, en détruisant les universités, les écoles, les musées et tous les autres biens culturels protégés par le Droit International Ce sont eux Que le Droit International Doit Protéger. Et pendant ce temps là, les lauréats sont condamnés à espérer que les suspensions soient levées, attendre dans des conditions épouvantables. Attendre dans La Boue Les Eaux Sales la Peur les Menaces pour Eux et leurs familles. Avec la Maladie et la Mort qui peut arriver à tout instant, sans rien à manger, sans soins, sans espoir et sans avenir, abandonner de ceux qui doivent les protéger. Et qui doit les protéger : le droit international.

Donc les états qui ont l'obligation de respecter et de faire Respecter le Droit International et En particulier Le droit international humanitaire, en particulier La 4^e Convention de Genève Et son Droit De L'occupation Le Droit de la conduite des hostilités. C'est ce droit international qu'Israël a l'obligation impérative de respecter mais aussi que tous les pays du monde qui sont liés à Ces Traités ont L'obligation de Faire respecter en toutes circonstances, c'est à dire sans exception et sans aucune espèce de motif, de quelque nature qu'il soit, juridique ou de Défense. Une nécessité militaire ne peut justifier en aucun cas que ces obligations soient violées.

(...) Je dis simplement: la France a l'obligation de faire respecter ces traités de droit international, y compris de droit International Humanitaire en toutes Circonstances. Et elle a l'obligation également de prévenir le crime de génocide Qui Est établi par La Cour Internationale de Justice et par nombre d'autres rapports documentés. Elle ne le fait pas, et donc, en l'occurrence ce que je peux conclure c'est que En Ne Faisant Pas ça En Ne Respectant Pas Ses Obligations Internationales, ou Très peu, et en ne respectant pas l'obligation de prévenir le Crime de Génocide et Bien D'autres Traités De droit international, la France met naturellement ces personnes protégées par le droit international en danger et, en l'occurrence, elle confirme qu'elle n'a pas l'intention de changer de position à l'égard des personnes qu'elle doit protéger dans les Territoires Occupés, ou d'Essayer de Faire au Mieux pour faire sortir ceux qui sont en danger de mort, qui sont la mémoire du peuple palestinien. Je vous remercie.

Merci Patrick Votre éclairage sur le Droit international est vraiment Précieux On pourrait Vous écouter Beaucoup Plus Longtemps C'est Vraiment désolé de devoir couper court. On va passer la parole à Sarah Rolfo pour la bibliothèque arabe associée de Marseille, qui parle aussi au nom de Maude Leroy des éditions des Lisières.

SARAH ROLFO, traductrice et assistante d'édition, pour la BAAM (Bibliothèque arabe associée de Marseille) et Le Port a Jauni. En présence de Maud Leroy, Éditions des Lisières.

Bonjour, je prends la parole au nom d'un ensemble de structures qui travaillent avec des poètes et poétesses de Gaza. Ensemble et en association avec plusieurs autres acteurs actrices locaux, nationaux et internationaux, et avec l'aide précieuse aussi des équipes de pause, nous avons rassemblé nos savoir faire et nos réseaux, notre temps et nos ressources financières, pour des résidences qui ont été pensées selon l'univers de création du poète ou de la poétesse concernée. Comme occasion d'enrichissement culturel avec les publics en France.

Un poète, père de trois jeunes enfants, est attendu à Paris par la revue The Funambulist, qui veut l'accompagner dans un travail sur la littérature enfantine. Lauréat pose depuis avril dernier et sans perspective d'évacuation. Les éditions du Port a Jauni à Marseille attendent un jeune poète qui, à Gaza, met la poésie au service des enfants. Lauréat pose depuis juillet dernier et sans perspective d'évacuation. La Marelle attend une poétesse et ses trois enfants pour concrétiser avec elle une collaboration avec plusieurs musiciens autour d'une œuvre hybride. Son dossier : accepté par pause et suspendu. À Arles, l'association pour la promotion de la traduction littéraire attend un poète et son épouse sur un projet d'écriture de non fiction créative. Son dossier accepté par pause est suspendu. Dans la Drôme, les Éditions des Lisières attendent une poétesse et ses six enfants et qui, à Gaza, accompagnent des centaines d'enfants à travers des activités artistiques. Son dossier accepté par pause est suspendu. L'attente pour eux est interminable et mortelle.

Pourquoi les évacuations vers la France sont elles impossibles alors que d'autres pays y parviennent. Ainsi un très jeune et talentueux poète attendu par le Centre international de poésie de Marseille depuis juillet dernier, a finalement été évacué par l'Italie. Qui lui offre de pouvoir poursuivre ses études. La France s'est engagée vis-à-vis de ces hommes et ces femmes. Elle leur a fait la promesse de pouvoir vivre et continuer à créer hors du génocide en cours. Et à nos structures, la France a fait la promesse que nous pourrions les accueillir. Cette promesse, la France ne peut nous la reprendre. Or, c'est ce que font ces blocages. Nous demandons que le nécessaire soit fait rapidement pour qu'il puisse sortir de Gaza et être mis à l'abri. Certains des candidats que nous soutenons sont connectés depuis Gaza et nous écoutent. Nous leur adressons ce message : Hamed, Muhammad, Nisreen, Neama, Jawad, Haidar, nous vous attendons, vous et vos familles, et espérons que vous serez bientôt parmi nous. Prenait soin de vous autant que vous le pouvez.

Merci.

MARINE RELINGER, dramaturge (compagnie de danse Shonen) et cinéaste, mobilisatrice bénévole de candidature PAUSE

Bonjour. Dramaturge (cie shonen) et cinéaste, j'ai créé en 2018 avec le chorégraphe Éric Minh Cuong Castaing un spectacle avec des danseurs de Gaza. C'est en cherchant des moyens de les aider qu'on s'est intéressé à PAUSE. Je vais donc vous parler des trois dossiers sur lesquels j'ai travaillé en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous recontacter pour d'autres informations.

Le premier dossier était une alerte de l'Institut français (institut qui avait une antenne à Gaza, ce qui rappelle le lien historique entre la France et ces artistes). Début 2024, un chorégraphe de Gaza se retrouvait au Caire sans issue ; on cherchait des solutions adaptées au monde de la danse. La première solution a été la coopération : Les Rencontres à l'échelle (le contact de la directrice Fabienne Aulagnier est dans le communiqué) ont conventionné avec le Ballet National de Marseille dirigé par le collectif La Horde, et le soutien de la compagnie Shonen. Mohamad Smama est arrivé à Marseille il y a plus d'un an ; il est le premier chorégraphe de Gaza en résidence PAUSE.

En septembre dernier, on a déposé deux autres dossiers pour un collaborateur danseur, et un metteur en scène. Cette fois des familles de quatre. La construction et co-financement de ces dossiers ont mobilisé 17 structures en France - dont des centres chorégraphiques et des festivals - derrière La Criée à Marseille et la Collection Lambert à Avignon, qui sont porteurs de projets donc responsables de l'accueil des artistes. Ces deux dossiers n'ont toujours pas de réponse.

Aujourd'hui on nous enlève un outil vital pour les artistes de Gaza. On ne sait pas quoi dire à ces artistes avec lesquels nous sommes liés. Il nous semble impensable de les abandonner. Merci

BLANDINE DUJARDIN, Directrice adjointe, Théâtre du Nord – Centre Dramatique National Lille Tourcoing Hauts-de-France

Bonjour, je m'appelle Blandine Dujardin, je travaille aux côtés de David Bobet au Théâtre du Nord, qui est un centre dramatique national. J'interviens moi aussi, comme les personnes qui viennent de prendre la parole au nom d'un collectif. Qui réunit plus d'une soixantaine de structures labellisées dramatiques nationales, scènes nationales, théâtres nationaux. Qui se sont rassemblés un peu dans un mouvement solidaire et qui ont déposé 11 dossiers. De manière commune. Au mois de septembre dernier. Ces 11 dossiers concernent les artistes qui appartiennent à un groupe qui s'appelle Le théâtre Ashtar. Que certains d'entre vous ou certaines d'entre vous connaissent peut-être, puisqu'il a pu avoir des tournées internationales, et notamment grâce au spectacle les monologues de Gaza. Et l'idée de ce de ce réseau, c'est de recréer ce spectacle en invitant les artistes dans ce réseau, de les produire et de les diffuser. Sur une nouvelle édition des monologues qu'ils sont en train d'écrire.

Sur ces 11 artistes, hommes et femmes, tous et toutes ont été admis comme correspondant aux critères du Conseil artistique et scientifique du programme PAUSE. Mais seulement trois ont été officiellement conventionné : trois, qui sont des jeunes gens sans conjoint et sans enfants. Ce groupe de 11 artistes dans l'état de nos informations correspond à 36 personnes (avec leurs familles). Que nous sommes absolument prêts à accueillir et à accompagner dans la création de leur monologue. Le nombre de structures qui se sont rassemblées nous permet même de proposer au programme Pause un équilibre de financement différent permettant au programme de pouvoir a priori soutenir plus d'artistes. Puisqu'on prendrait la majeure partie des salaires des artistes.

Voilà aujourd'hui, il nous est très compliqué d'annoncer à seulement trois artistes sur 11 - d'un seul groupe qui travaille toujours ensemble - que seuls trois vont avoir la possibilité de nous rejoindre. Mais on va quand même rentrer en production de ce spectacle et on accueillera au fur et à mesure les artistes dès qu'ils auront les autorisations de sortie. C'est une situation qui est douloureuse. Nous aussi, on a pu faire une conférence de presse et entendre les artistes, le 13 janvier dernier. Je confirme qu'ils sont, comme vous le savez probablement tous et toutes, dans des conditions très compliquées, on les voyait à l'écran dans le froid, la pluie, des conditions matérielles très, très dégradées. Et au milieu de tout ça, ils et elles continuent d'écrire, donc on a beaucoup d'espoir mélanger beaucoup de colère. Et on espère que les choses vont pouvoir se résoudre, car la suspension du programme et le non-respect de ce que l'on doit aux personnes à Gaza nous inquiète énormément et nous mobilisent beaucoup. Ça nous paraît une priorité. Que les publics en France puissent entendre ces artistes. Merci beaucoup.

RAMZI ABUREDWAN, Directeur, Al Kamandjati

Bonjour, je m'appelle Ramzi Aburedwan, je suis musicien, artiste fondateur de l'association Al Kamandjati qui travaille pour le développement de la vie musicale en Palestine. Et nous avons sur les dernières 10 années, avant la guerre sur Gaza, beaucoup travaillé à Gaza. Et on a beaucoup collaboré avec des musiciens, artistes. Et immédiatement dès le début du génocide et la guerre sur Gaza, nous avons répondu à beaucoup d'artistes, musiciens qui n'avait plus d'abris, plus de maisons et donc nous avons construit un abri à Rafah au début de la guerre sur Gaza. Et aussitôt l'abri a été détruit. En fait, l'abri a accueilli une centaine de personnes, des familles de musiciens. Et donc aussitôt cet abri a été détruit. Nous avons commencé à travailler, pour aider à faire venir quelques artistes, ces artistes en fait qui travaillaient avec nous, pendant nos activités à Gaza dans les dernières années. Et nous avons réussi à déposer 11 dossiers. Tous ces dossiers ont été acceptés. Et nous avons eu déjà sept familles qui sont arrivées. En France, à Angers, Bordeaux, Montpellier. Et donc on attend l'évacuation de quatre autres familles qui ont pour certaines l'accord depuis presque une année maintenant. Et on attend l'évacuation. C'est vrai que c'est très malheureux de ne pas pouvoir répondre à ces artistes, et personne ne sait pourquoi. La France a arrêté d'évacuer et de donner le droit à ces lauréats, et à ces artistes de pouvoir continuer leur travail. Avec les artistes musiciens qui sont en France, déjà très bien ancrés, on a fait environ une centaine de concerts un peu partout en France et en Europe. Certains enseignent déjà la musique orientale. Et puis les autres, ils attendent, et c'est vrai que c'est honteux, honteux de faire attendre des familles entières, alors qu'ils ont eu l'accord. Alors pour la Palestine et pour les Palestiniens, on arrête le programme PAUSE. Ou l'évacuation. Qui pourrait donner cette chance. Ou cette possibilité de témoigner de ce qu'ils ont vécu. Ces musiciens et ces artistes. Les familles d'artistes représentent souvent quatre à cinq personnes, en fait, avec leurs enfants et leur femme. Donc on espère que cette situation se débloque pour que tous les artistes puissent venir et puissent exercer et vivre tout à fait un moment normal. Après tout ce génocide qui est mené à Gaza.

SEBASTIEN LAUSSEL, Directeur, Zone Franche

Quelques mots en complément pour conclure le volet musique. Zone Franche, le réseau des Musiques du Monde, n'est pas directement une structure accueillante. Par contre, certains de nos membres, parmi les festivals et les salles, ont accueilli les musiciens et leurs familles dont les dossiers ont été portés par l'association Al Kamandjati, qui a fait ce travail remarquable de centralisation en lien avec le Programme PAUSE (en plus de tout le reste : organisation de l'accueil des artistes et leurs familles, accompagnement dans la reprise de leurs carrières artistiques, etc.). Nous avons mis ces accueils en visibilité au sein du réseau afin de créer une dynamique autour d'eux (pour trouver des dates, etc.).

Le réseau Zone Franche est mobilisé de manière très forte, depuis sa création en 1990, en faveur de la libre circulation des artistes et des professionnels. Cela s'est notamment traduit en 2009 par la création du Comité Visas Artistes, avec comme mission (entre autres) de résoudre les situations de refus de visas, accélérer les dossiers bloqués, etc. pour les artistes et professionnels étrangers de tous les champs artistiques (musique, théâtre, danse, etc.).

S'agissant de ce qu'il se passe aujourd'hui pour le Programme PAUSE, il paraît intéressant de décaler un peu le regard afin de mieux comprendre peut-être ce qu'il se joue. Est avancé comme argument l'impossibilité d'évacuer les personnes de la bande de Gaza. Mais sont-ce réellement des problèmes "logistiques" ou est-ce que nous avons à faire en réalité à un choix / un blocage politique ? Je pose la question tout en vous donnant un autre exemple : Zone Franche s'est mobilisé en mars dernier pour deux artistes de Gaza qui étaient sélectionnés dans un autre programme, nommé Sawa Sawa, totalement porté, financé et animé par l'Institut Français. Tous les artistes sélectionnés par l'IF ont eu leur visa, sauf les deux artistes de Gaza. Pourtant, il n'y avait pas de problème d'évacuation puisqu'ils étaient déjà au Caire. Pourquoi alors ? Quelle différence par rapport aux autres ? Simplement parce qu'ils étaient de Gaza, leurs visas ont été refusés par le ministère de l'Intérieur. Après plus d'un mois de bataille, avec la mobilisation du secteur, les choses ont pu être résolues. Aujourd'hui, une fois encore, nous constatons concernant le programme PAUSE que les artistes et chercheur-se-s de Gaza sont stigmatisé-e-s, exclu-e-s, mis-e-s au ban d'un droit à la protection dont ils devraient urgemment bénéficier du fait du danger représentée par la situation sur place.

MARIE ANTONELLE JOUBERT, Directrice, École Kourtrajmé Marseille

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Je dirige l'école Kourtrajmé à Marseille. Nous avons eu la chance d'accueillir le scénariste et réalisateur Amer Nasser en avril 2025. Donc je pense dans le cadre de la dernière évacuation.

Je représente une école de cinéma. Je m'exprime donc en tant que structure du monde culturel, mais c'est important pour moi de vous dire aussi que je représente surtout la formation. Et l'insertion. Aujourd'hui, nos écoles Kourtrajmé sont le fruit d'une volonté politique. C'est un mot que j'ai entendu tout à l'heure et je veux le reprendre : une volonté politique de lutter pour plus de représentativité dans l'audiovisuel, parce que nous pensons que la culture, c'est un des moyens de renforcer la démocratie. Nous accueillons évidemment des étudiants de l'ensemble du territoire français, mais aussi de plein de pays. Nous revenons par exemple d'un gros projet France Brésil. Nous sommes convaincus que nous sommes tous citoyens du monde, comme quelqu'un l'a aussi dit tout à l'heure et que c'est une une responsabilité de la culture et des centres de formation de porter cette humanité là.

Animés par cette volonté politique, nous avons été d'accord, alors que nous avons des budgets assez restreints, de payer 40 % du salaire d'Amer, dont l'autre partie est payée par PAUSE. On apprend à travailler en anglais le temps qu'il apprenne le français. Nos équipes, nos étudiants, tout le monde fait plein d'efforts pour l'intégrer. Et puis lui surtout, il en fait énormément pour arriver à reconstruire une vie. Chez nous, il y a eu un accueil très, très enthousiaste. À son arrivée des étudiantes, des étudiants, mais aussi, et c'est important de le dire, des pros, des prods, des intermittents, des chefs de poste, des techniciens. Pas juste les artistes, voilà et pas juste parce qu'il venait de Gaza, mais parce qu'il est étranger, il parle une autre langue. Il porte d'autres récits. Et ça, on l'a vu et on le ressent tout le temps quand on est avec Amer, dans des réunions et des représentations de notre école. Il donne aussi des cours aux étudiants, évidemment, et ça c'est un apport fantastique.

Donc nous avons la sensation qu'on a fait notre part, pas juste parce qu'on paie les 40 %, mais on a rempli le dossier, on a aidé à trouver un appartement, etc. Enfin, voilà, on a la sensation de faire notre part et que c'est une part que tout le monde doit faire et notre sensation, notre analyse, c'est que l'Etat ne fait pas assez la sienne. Pour faire valoir le droit international, comme ça a été dit, et puis, pour faire un peu avancer le débat et les choses. C'est dommage parce que c'est vrai que moi je suis une génération où la France avait quand même un autre poids et qu'aujourd'hui on a vraiment l'impression de voir ça s'écrouler.

Je termine sur, peut-être, une petite note positive, c'est un petit chiffre, c'est que Amer est arrivé en avril 2025 et en mai 2025, il était à Cannes, et il recevait, avec ses deux frères, qui sont là, le prix de la mise en scène dans la section Un

Certain Regard pour son film, *Once upon a time in Gaza*. Le cinéma palestinien, il a lutté, il a survécu pour faire valoir un message d'humanité, mais aussi plein de genres divers qu'on ne voyait pas. Avec *Once upon a time in Gaza*, vous voyez un genre qu'on voit rarement, un plaidoyer pour la Palestine, et que le cinéma palestinien doit pouvoir défendre aussi.

Voilà donc nous, on a la sensation de faire notre part et on demande à ce que le gouvernement fasse un peu plus d'efforts pour faire la sienne. Je vais conclure là dessus.

SOPHIE WAUQUIER, Professeure des universités, Université Paris 8

Bonjour à toutes et tous, je suis chargée des missions « Chercheurs en exil » à l'Université Paris 8. Donc, oui, je m'appelle Wauquier mais avec un r au bout. J'étais vice-présidente des relations internationales jusqu'à l'année dernière.

Paris 8 a une longue histoire de soutien aux libertés académiques et à l'accueil des chercheurs en danger. Depuis la création, depuis Vincennes. Et actuellement, nous sommes entrés dans le programme pose en 2017, et nous avons depuis accueilli environ 25 personnes. Et en ce moment nous accueillons huit personnes, et nous avons aussi des dossiers de collègues Gazaouis qui sont en attente. D'abord un collègue qui a été validé et retenu par le programme en octobre 2024 donc ça fait plus d'un an que nous attendons son arrivée, Et puis un autre collègue, donc un dessinateur performer, art graphique. Et également une dramaturge, qui elle est en attente de la validation de son dossier, déposé en janvier 2025.

Ce que je voudrais dire, ce qu'on a comme témoignage à apporter, c'est qu'on a toujours eu un très bon retour des ministères de tutelle, même en situation très difficile pour l'Afghanistan, pour l'Ukraine, pour la Turquie, et on a toujours été très bien aidés, même dans des situations très, très difficiles. On sait que la situation est complexe, que la France n'est pas le seul acteur dans la région, qu'il y a des tas d'interférences diverses qui peuvent intervenir. Nous savons qu'il y a une cellule de crise au MEAE qui est très bien mobilisée. Nous avons de bons contacts avec le Consulat de France à Jérusalem. Mais justement, la situation suscite de la perplexité et de plus en plus d'inquiétude, voire de la colère, dans la mesure où des gens qui sont retenus depuis octobre 2024, qui sont pourtant célibataires ou aux frontières européennes, comme ça a été signalé, ne sont pas évacués. On peut comprendre qu'il y ait des acteurs dans la région qui soit problématiques, mais là, on ne comprend pas pourquoi ces personnes-là ne sont pas évacuées, ça nous laisse très perplexe. Et, d'autre part, le critère d'ethnicité n'a jamais été un critère, c'est à dire que même quand nous avons quatre dossiers turcs, les critères qui sont retenus, c'est l'urgence, la qualité du dossier scientifique, qui est validée par un référent et par l'institution, c'est l'adéquation au projet d'établissement. Et même quand on a présenté des dossiers de plusieurs nationalités en même temps, l'Iran en particulier, on a soutenu des dossiers iraniens, parfois quatre cinq personnes, plusieurs personnes en même temps, chaque dossier est quand même suivi individuellement. Je comprends que les questions d'évacuation puissent nécessiter un traitement collectif, mais le suivi et le choix de la constitution des listes pour l'instant semble être aléatoire et arbitraire.

Donc, pour conclure, nous demandons instamment que les gens, qui ont été sélectionnés depuis 15 mois soient évacués par la France et que soit levée la suspension de la validation de janvier 2025, qui crée une situation inédite pour nous, qui est très difficile à gérer, dans la mesure où il y a un narratif qui crée une fracture, et une incohérence de la position française. Il y a un programme national, qui est un programme public national, financé par de l'argent public, qui valide des dossiers qui, par ailleurs, ne sont pas validés par l'instance publique, je veux dire la tutelle ministérielle.

Donc, on demande qu'il y ait une réponse sur ces questions. Dans une situation humanitaire gravissime, de situation de survie, l'accès au territoire gazaoui limité pour les ONG, où il y a des violations massives du droit international, je ne vais pas revenir là-dessus, ça a été très bien dit avant moi, par des personnes beaucoup plus spécialisées sur le sujet, mais une situation où, pour nous, les valeurs académiques que nous défendons, sont transgressées, ne sont vraiment pas soutenues par le ministère de tutelle, qui pourtant en est l'incarnation et le porteurs comme nous. Voilà, je termine là dessus.

BIEN DO BUI et YOSRA GHLISS, Maîtresses de conférences / Collectif Universitaires avec Gaza

Nous sommes Universitaires avec Gaza, un collectif de vacataires, doctorants, chercheuses et enseignants. Nous avons accompagné une 15aine de candidats PAUSE, et près de 200 étudiantes palestiniennes dans leur démarche pour venir étudier et construire un avenir en France, dont le sort nous voulions aussi souligner.

A toutes les étapes, les étudiants ont rencontré un traitement qui porte gravement préjudice à leurs chances à la fois à de survivre et de construire un avenir. Ce sont des jeunes de 18, 20, 24 ans qui souhaitent étudier l'informatique, les langues, les mathématiques. Tous rêvent simplement d'un avenir en sécurité.

Ce traitement discriminatoire se trouve :

Premièrement au niveau des conditions d'accès à la demande de visa. Les critères posés par l'Etat sont bien plus difficiles pour les étudiants palestiniens : déjà la condition financière est plus importante que les autres pays. Puis le garant financier --suffisant pour tout autre pays -- ne suffit pas ici : il fallait d'abord une bourse venant de personne morale. Puis non en fait, une bourse venant de l'université, puis finalement uniquement une bourse du gouvernement français. Comme on le sait, ces deux derniers développent des politiques de grande austérité. A chaque durcissement de critères, les étudiants ont dû chercher encore et encore une aide financière, certains ont dû abandonner alors qu'ils ont des garants financiers solides, ou encore des bourses d'institutions privées.

Puis au niveau de la communication autour de la demande de visa, notamment pour les étudiants en licence soit les plus jeunes et les plus fragiles d'entre eux : il n'y avait pas de calendrier, pas d'accusé de réception, pas de refus explicite, le vide total. Nous avons fini par comprendre, sans réelle réponse claire de l'Etat français, que ces étudiants sont finalement exclus des demandes de visa. Alors que des centaines d'étudiants admis en licence dans des universités françaises ont déposé leurs dossiers.

En plus des demandes énoncées par les collègues, nous demandons :

1) une prise de responsabilité au niveau de France Universités et nos universités pour soutenir les étudiantes et étudiants gazaoui.es admises dans nos parcours. Il est question d'honorer la mission de l'université à réellement vivre ses valeurs humanistes.

2) une transparence dans le fonctionnement et dans la communication autour de Pause ET les étudiants qui attendent depuis des mois sans réponse : quels dossiers sont encore éligibles et quels sont les critères de sélection ?

NEAMA HASSAN, poétesse, en attente de validation de sa candidature PAUSE depuis novembre 2025 (structure d'accueil : Editions des Lisières) (retranscription de la traduction faite en direct depuis l'arabe)

Neama, vous êtes poétesse et vous êtes en attente de validation de votre candidature PAUSE depuis novembre 2025. Alors que vous avez une structure d'accueil qui est les Editions des Lisières. Et vous êtes donc bloquée à Gaza.

Ce que nous dit Neama, c'est qu'elle a sept enfants, dont un qu'elle n'a pas vu depuis huit ans. Parce qu'il est en Allemagne et qu'elle en est séparée, et sur les six enfants qui étaient encore avec elle durant la guerre, quatre sont malades. L'un d'entre eux a réussi récemment à être évacué à destination de la Jordanie pour y subir une opération, une opération cardiaque. Un autre, qui lui aussi est malade et a besoin d'une opération, a pu l'accompagner, a pu sortir comme accompagnant de son frère, mais pas directement pour des soins. Ce que vous nous dites, Neama, c'est que pendant deux ans, vous avez vécu sous des tentes, qu'à 11 reprises, vous avez été amenée à quitter tel lieu et à être déplacée vers un lieu différent. Vous êtes de Rafah. Vous avez vécu dans le froid, sous les bombardements, dans une grande violence. Dans une déchetterie à un moment donné. Vous avez parlé aussi de cette tente, de ces abris de fortune qui s'effondraient sur vous, et que, malgré ça, vous gardez la force de travailler avec les femmes, de travailler avec les enfants, pour subvenir à leurs besoins. Besoin qu'on prenne soin d'eux. Besoin d'enseignement. Donc ce travail avec les enfants se fait sous des tentes. Dans les camps. Les enfants, vous dites qu'ils vont mal, comme vous allez mal. Et par ailleurs, vous maintenez aussi une activité d'écrivaine et qui vous tient à coeur, c'est important pour vous de documenter. Dire ce qui se passe sur les réseaux sociaux. Que vous êtes déterminée à le faire et, même si vous êtes enfermée, que la voix parvienne, que du sens parvienne, que cette documentation sorte, puisse sortir de Gaza, sachant que la persécution et que le génocide continuent. Pour vous, il est très important de maintenir un espace pour les enfants, de proposer un espace pour les enfants. Vous dites que vous écrivez, faute de tableaux, sur une bâche en nylon. Que c'est un droit pour les enfants de Gaza de recevoir une éducation. Le droit à l'éducation. Vous reparlez aussi de vos enfants à vous pour lesquels vous dites que c'est dans leur droit de recevoir des soins. Dans leur droit d'être éduqués, tout simplement de vivre comme n'importe quel enfant sur Terre.

Vous nous dites aussi Neama, que quand vous habitiez Rafah, un bombardement a visé votre maison alors que vous y étiez avec les enfants. Que fort heureusement, le missile en question n'a pas explosé, sinon elle ne serait pas là pour nous parler aujourd'hui. Elle a également subi un bombardement quand elle habitait dans une décharge. Qu'elle a assisté à des scènes très violentes, des morts autour d'elle. Vous dites que vous jugez être une survivante. Et que vous

demandez le droit de pouvoir avoir une issue, une issue pour vous et pour vos enfants. Pour qu'ils puissent sortir de Gaza et qu'ils aient le droit à l'éducation, à des soins, et un droit, tout simplement de vivre.

ZIAD MEDOUKH, écrivain, poète, et directeur du département de français à l'Université Al-Aqsa de Gaza, lauréat PAUSE depuis avril 2025, bloqué à Gaza (structure d'accueil : l'Université Bourgogne Europe de Dijon)

Bonjour, Merci beaucoup pour l'invitation, merci beaucoup à toutes les structures d'accueil en France. De France à Jérusalem pour leurs efforts pour permettre aux Palestiniens de Gaza de venir en France pour un ou deux ans maximum, pour souffler un peu et pour développer leurs compétences et tisser des liens avec le monde francophone, avec les universitaires, les collègues, puis de revenir à Gaza afin de participer à la coopération franco palestinienne. Je suis professeur de français dans les universités de Gaza, à l'université Al Larsa, à l'université de Gaza, et donc mon dossier a été validé par l'université de Dijon le 30 avril 2025 et validé par le programme PAUSE le 2 mai. Je tiens à remercier Bénédicte et Raphaël, des relations internationales de mon laboratoire de recherche. Et depuis, on est dans l'attente, depuis neuf mois, c'est une longue période pour nous d'attendre. C'est très difficile, c'est compliqué pour nous, surtout dans les conditions inhumaines. À Gaza, le déplacement forcé. Il y a l'angoisse, la peur, l'inquiétude, et donc s'ajoute l'attente parce que l'attente, c'est un sentiment terrible. Pour les Palestiniens de Gaza, c'est terrible avec l'insécurité, l'angoisse, la peur, l'inquiétude, la famine. La pénurie de médicaments. La pénurie de l'eau potable, de la nourriture. Même avec cet accord de cessez le feu fragile, la situation est toujours tragique et dramatique, avec les conséquences dramatiques, psychologique, sociale et économique de cette agression qui dure depuis 29 mois maintenant.

Nous comptons beaucoup les Palestiniens de Gaza, notamment les Palestiniens francophones, sur la France. Pour nous, elle représente toujours malgré tout le pays des droits de l'homme, le pays pour se former. Et donc on compte beaucoup sur la France. C'est vrai, ça fait neuf mois qu'on est dans l'attente. Il y a des collègues qui attendent depuis presque 13 ou 14 mois. On espère que la France revient sur sa décision, pour les lauréats PAUSE avec leurs familles d'une part, et pour les nouveaux candidats au programme Pause d'autre part. Parce que nous comptons beaucoup. Je tiens à remercier toute l'équipe du Programme PAUSE. Toutes les structures d'accueil. Pour les artistes, les écrivains, les scientifiques, les universitaires. Nous comptons beaucoup sur la France, nous comptons beaucoup sur cette solidarité scientifique, artistique. Et la mobilisation de toutes les structures en France. Vraiment, vous faites un travail remarquable, ça me soulage, ça calme nos colères, nous, les professeurs. Et les Palestiniens et les lauréats de Pause et toute la population palestinienne.

On espère vous retrouver tous ensemble. En France très prochainement. Mon objectif personnellement, ce n'est pas de rester en France et de demander l'asile politique, mais de venir pour souffler un peu. Après cette tragédie vécue. Et surtout développer des compétences et tisser des liens avec le monde francophone. Et pour développer des liens. Et améliorer la coopération entre la Palestine et la France. Merci beaucoup.

AHED HELLES, architecte et recteur de l'Université Al Aqsa, lauréat depuis mai 2025, bloqué à Gaza (structure d'accueil : l'ENSAV - Ecole d'architecture de Versailles)

Mesdames et Messieurs, bonjour de Gaza.

Je m'appelle Ahed Helles, je suis professeur d'architecture et d'urbanisme à l'université Alaqsa Design. Je suis également doyen de la faculté de design et des beaux-arts.

En avril dernier, j'ai eu l'honneur d'obtenir une bourse de recherche après avoir décroché un poste de chercheur au département d'architecture de l'université de Versailles. En fait, notre évacuation devait avoir lieu entre juin et juillet derniers, mais pour des raisons inconnues, elle a été suspendue depuis cette date jusqu'à présent.

Nous avons ensuite été informés que cette suspension était due à un message publié sur les réseaux sociaux par une étudiante accueillie en France. À cet égard, je tiens à préciser que nous comprenons parfaitement le droit du gouvernement français de protéger sa sécurité et de décider qui est autorisé à entrer sur son territoire et qui ne l'est pas. Il s'agit d'une décision souveraine que nous respectons pleinement.

Cependant, ce qui nous a profondément peiné, c'est que mes collègues et moi-même soyons punis pour quelque chose que nous n'avons pas fait, que nous ne soutenons pas, mais que nous rejetons et condamnons fermement.

C'est pourquoi nous demandons au gouvernement français de reconsidérer la suspension de notre évacuation, ce qui ne signifie pas que nous avons des droits supérieurs à ceux de la France. Nous ne sommes pas les propriétaires de la maison, nous ne sommes que des invités et nous avons un proverbe en arabe qui dit « si vous êtes un étranger, soyez poli et respectueux ».

Notre objectif est de trouver un environnement paisible pour une période limitée afin de mener à bien notre projet de recherche et artistique.

MAHMOUD ALSHAER, évacué avec sa famille par l'Espagne, en attente de son visa talent français depuis octobre 2025 (structure d'accueil : Collège de France - Chaire de Didier Fassin)

Je m'appelle Mahmoud Al-Shaer. Je suis un écrivain palestinien originaire de Gaza et lauréat du programme PAUSE.

J'ai quitté Gaza il y a environ quatre mois, perdant ma maison, mon travail et tout ce que j'avais construit au fil des ans. Aujourd'hui, je suis en Europe, dans un endroit relativement sûr, mais ma vie est toujours dans l'incertitude.

Le programme PAUSE n'est pas seulement une opportunité professionnelle pour moi ; c'est une bouée de sauvetage, une chance de poursuivre mon travail, d'être avec ma famille et de retrouver une certaine stabilité après le déracinement total de ma famille. L'ironie cruelle est que je suis accepté professionnellement et institutionnellement, et pourtant j'attends toujours une décision administrative qui m'empêche de recommencer ma vie à zéro. Cette attente n'est pas qu'une question de temps ; c'est une question de dignité, de santé mentale et de protection pour une famille qui a fui une zone de guerre et qui n'a pas encore atteint son refuge définitif.

Je ne suis pas ici aujourd'hui pour réclamer un privilège, mais simplement la possibilité de vivre une vie normale, en permettant au programme de remplir sa mission et en cessant de laisser ses lauréats dans l'incertitude, entre reconnaissance et refus.

Ce que je demande, pour moi-même et pour tous les lauréats du programme Pause, c'est une décision claire et rapide, car tout retard dans notre cas n'est pas une attitude neutre, mais une aggravation de nos souffrances.

DIDIER FASSIN, Professeur, Collège de France / Institute for Advanced Study de Princeton

Merci d'organiser cette conférence de presse.

Alors, il existe aujourd'hui dans le monde une série de programmes d'accueil de scientifiques et d'artistes qui sont menacés dans leur pays. Pourquoi des scientifiques et des artistes ? Parce que, en usant de la liberté académique et de la puissance créatrice qui sont les leurs, il constitue un danger pour les pouvoirs et sont dès lors particulièrement les victimes des régimes autocratiques et des groupes armés.

PAUSE est l'un de ces programmes nationaux. Qui est porté par le Collège de France et soutenu par l'État français. Il a permis d'apporter une protection à plusieurs centaines de scientifiques et d'artistes du monde entier. Aujourd'hui la situation la plus tragique concerne les scientifiques et les artistes palestiniens, en particulier à Gaza. Selon la Commission indépendante des Nations Unies et l'organisation des droits humains israélienne, un génocide est en cours. Les intellectuels, les chercheurs et les créateurs sont spécifiquement visés par l'armée d'occupation. Or, c'est précisément ces femmes, ces hommes en danger de mort, lauréates et lauréats de PAUSE que le gouvernement français a décidé d'abandonner à leur sort.

Depuis six mois, aucun d'eux n'a pu être évacué vers la France, faute de visa. Deux ont toutefois pu sortir de l'enclave et sont en Europe, mais toujours privés d'un droit d'entrer sur le sol français. Dont le poète, éditeur et responsable culturel que vous venez d'entendre, et qui doit être accueilli sur ma chaire au Collège de France. Et aujourd'hui, c'est tout le programme qui est suspendu, pour les nouvelles candidates et les nouveaux candidats. Les nombreuses interventions auprès des ministères et des conseillers de la Présidence sont restées vaines.

Le gouvernement français est donc coupable de non-assistance à personne en danger. Il est coupable de discrimination dans la mesure où seuls les ressortissants gazaouis sont soumis à cette mesure de rétorsion. Il est coupable de violation du droit international puisqu'il s'agit d'une punition collective, décidée à la suite d'un propos antisémite d'une étudiante palestinienne qui n'était du reste pas lauréate du programme. En n'honorant pas ses engagements, le gouvernement français jette le déshonneur sur notre pays. Je vous remercie.